



Vacances Février 2018
Du 26 février au 9 mars 2018

Horaires d'accueil : **8h - 18h**

**ACCUEIL DE LOISIRS
COMMUNAUTAIRE**
Airaines

Inscriptions et renseignements :
06 47 87 92 50

Document à compléter et à retourner à la direction de l'accueil de loisirs
pour **le 10 février, délai de rigueur.**

Nom et prénom du responsable légal :

Adresse :

Tel :

Nom et prénom de l'enfant :

Complétez le tableau pour inscrire votre enfant :

Merci de cocher les cases correspondant à votre choix

	Semaines	Repas	<u>Signature du responsable légal :</u>
Lundi 26 février 2018			
Mardi 27 février 2018			
Mercredi 28 février 2018			
Jeudi 1 ^{er} mars 2018			
Vendredi 2 mars 2018			
Lundi 5 mars 2018			
Mardi 6 mars 2018			
Mercredi 7 mars 2018			
Jeudi 8 mars 2018			
Vendredi 9 mars 2018			

TARIFS

Airaines

Inscription à la semaine - Tarif repas 4€ par jour

Quotient familial	Coût résident CC2SO	Coût hors CC2SO
Inférieur à 456€	31,00€	37,00€
de 456€ à 629€	33,00€	39,00€
de 630€ à 800€	35,00€	41,00€
801€ et +	37,00€	43,00€

Pour les personnes bénéficiaires, le montant de l'aide CAF sera déduite de votre facturation
«2,80€/jour» de présence

Madame , Monsieur,

La Communauté de Communes Somme Sud-Ouest "CC2SO" organise ou participe à la mise en place des Accueils Collectifs de Mineurs "ACM" des anciens EPCI du Contynois, de la CCSOA et de Oisemont depuis le 1^{er} janvier 2017.

Pour votre information, ceux-ci sont agréés par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) et accueillent les enfants de 3 ans (si scolarisés) à 17 ans révolus.

À ce titre, les équipes encadrantes sont formées et diplômées.

Ces ACM sont ouverts différemment selon les sites. Cependant, chaque temps d'accueil permet à vos enfants d'accéder à des activités et animations en lien avec son âge, son rythme, ses besoins et aussi ses envies.

Inscription :

Pour être accueilli dans un ALSH, votre enfant doit être au préalable inscrit. Les inscriptions se font dans les structures auprès des agents de la CC2SO qui dirigent les services d'accueils après l'école sur l'année. En cas de besoin d'information, de réclamation, merci de vous adresser en priorité à ces agents.

Tarifs :

La tarification de nos accueils est modulée et prend en compte les ressources familiales grâce au quotient familial (QF).

Le quotient familial est un chiffre qui correspond à votre situation familiale. Il vous est donné par votre caisse d'allocations CAF ou MSA. Le paiement s'effectue auprès de la trésorerie de Poix de Picardie à la réception d'un titre émis en fin de séjour.

Moyens de paiement :

Espèce, carte bancaire, chèque bancaire, CESU, Chèque-Vacance.

Aides :

Votre entreprise est susceptible de vous attribuer des aides.

À cet effet, une attestation de présence peut vous être délivrée.

Coordonnées du service enfance / jeunesse :

CC2SO - 16 bis route d'Aumale – B.P. 70033 – 80290 Poix-de-Picardie

Tél. : 03.22.90.19.65 / Email : contact@cc2so.fr

Site Internet : www.cc2so.fr



Vacances Février 2018

Carte des ACM du territoire

